



Avec 9 942 habitants, Fillière est la deuxième commune de l'agglomération du Grand Annecy en nombre d'habitants. Elle est la plus étendue de la nouvelle agglomération du Grand Annecy et devient la deuxième commune en superficie du département de Haute-Savoie.

recherche son ou sa

réfèrent.e petite enfance et responsable du relais petite enfance (RPE) (poste permanent P251)

Date prévue pour la prise de fonctions : 6 janvier 2025

Type de recrutement : fonctionnaire ou, à défaut, contractuel.le de droit public

Cadre d'emploi : puéricultrices territoriales de classe normale, éducateurs territoriaux de jeunes enfants

Date limite de réception des candidatures : 17 novembre 2024

Jury de recrutement : 5 décembre 2024

Au sein du pôle enfance jeunesse solidarité, et sous l'autorité directe de la directrice, vous serez chargé.e des relations avec les structures petite enfance et responsable du relais petite enfance.

Missions

- développement et animation d'un réseau de partenaires
- organisation et animation des temps d'accueils collectifs entre parents, enfants, assistants maternels et autres acteurs de l'accueil individuel à domicile de la petite enfance
- promotion du relais
- accompagnement des parents dans le mode de garde de leur enfant
- animation et promotion d'un lieu d'échanges
- soutien à la professionnalisation des assistants maternels
- évaluation du relais et des actions
- gestion administrative et budgétaire (dont rapports d'activité et propositions)
- permanence physique et téléphonique
- contribution à la professionnalisation de l'accueil individuel, organisation de formations au sein de la collectivité
- réfèrent.e auprès des structures associatives et privées

Relations fonctionnelles

- interface avec les assistants maternels et les parents
- relations avec les élus de la collectivité
- échanges réguliers avec la CAF, le conseil départemental, crèches, et notamment la PMI
- relations fréquentes avec les associations et structures du secteur petite enfance

Profil recherché

- éducateur.trice jeunes enfants, infirmier.ère, puéricultrice,
- expérience professionnelle réussie dans le domaine de la petite enfance, du social, de l'animation, de la médiation
- dynamisme, ouverture d'esprit, créativité, qualités relationnelles, capacité d'écoute
- connaissances générales du secteur de la petite enfance (modes d'accueil, développement de l'enfant, relations parents/professionnels de la petite enfance)
- connaissances du dispositif RPE
- maîtrise des expressions orale et écrite
- maîtrise des outils informatiques

Lieu de travail

Siège de la commune de FILLIÈRE (accueil de proximité de Thorens-Glières).
Itinérance 4 demi-journées par semaine.

Temps de travail, horaires

Temps complet 35h ou 36h par semaine (sur 4,5 jours ou 5 jours, au choix), réunions occasionnelles.

Rémunération et avantages

Régime indemnitaire (prime mensuelle fixe + prime annuelle variable) + action sociale via le CNAS (www.cnas.fr) dès 4 mois d'ancienneté + titres-restaurant + participation à la protection sociale « prévoyance maintien de salaire ».

Modalités :

Recrutement fonctionnaire ou lauréat.e de concours ou, à défaut, contractuel.le de droit public. En cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, ce poste pourra être pourvu par un agent contractuel relevant de la catégorie A selon profil, sur la base de l'article L332-14 ou L332-8 2° du code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

Renseignements et candidatures

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Mme JULIENNE pour le pôle enfance jeunesse solidarité, au 09.71.09.05.72, ou Mme PERRISSIN-FABERT pour le pôle ressources humaines, au 04.50.22.45.24.

Transmettre votre candidature (CV + lettre exposant vos motivations, avec 2 références contrôlables) à M. le Maire de FILLIÈRE, par courriel à rh@commune-filliere.fr ([fichier pdf](#)).



Toute candidature fera l'objet d'un accusé de réception électronique. Une candidature incomplète ne sera pas examinée (sont exigés un CV et une lettre de motivation).